PLAN D'ORIENTATIONS PAR THÉMATIQUE

05. PILIER N°1

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ ET ANIMATION DES CLUBS DU TERRITOIRE



DIAGNOSTIC (1/4)

Accompagnement de proximité et animation des clubs du territoire

FORCES	FAIBLESSES
- **connaissance fine du territoire** : compréhension des réalités locales, des besoins spécifiques des clubs et des acteurs - **proximité avec les clubs** : relations humaines fortes favorisant la confiance, l'écoute et la réactivité - **rôle de coordination** : lien entre clubs, ligue/région, fédération et partenaires institutionnels - **expertise technique et administrative** : accompagnement sur la structuration, la formation, la vie associative et le développement sportif - **capacité d'animation du réseau** : organisation de rencontres, réunions, actions collectives et temps d'échanges - **légitimité institutionnelle** : reconnaissance par les clubs et les collectivités locales	- **moyens administratifs et financiers limités** : difficulté à couvrir l'ensemble du territoire de manière équitable et difficultés à investir - **dépendance au bénévolat** : disponibilité variable des dirigeants et encadrants de clubs - **hétérogénéité des clubs** : niveaux de structuration et de besoins très différents, rendant l'accompagnement complexe - **manque de temps pour l'innovation** : priorité donnée à l'opérationnel au détriment de projets à long terme **- communication parfois insuffisante** : actions du comité mal connues ou mal valorisées par certains clubs

DIAGNOSTIC (2/4)

Accompagnement de proximité et animation des clubs du territoire

OPPORTUNITÉS	MENACES
- évolution de la politique fédérale : soutien accru au sport de proximité, au sport santé et à l'inclusion - **valorisation du rôle du comité** : reconnaissance comme acteur principal de proximité et du développement - **développement des partenariats locaux** : collectivités, établissements scolaires, associations, acteurs socio-éducatifs - **outils numériques** : amélioration de la communication, du suivi des clubs et de l'animation du réseau - **besoin croissant d'accompagnement** : clubs en demande d'aide face aux exigences administratives et réglementaires - **dynamique territoriale** : mutualisation des ressources et des compétences entre clubs	- **baisse des financements publics et privés** : fragilisation des actions d'accompagnement et d'animation - **essoufflement du bénévolat** : difficultés de renouvellement des dirigeants et encadrants - **inégalités territoriales** : zones rurales ou isolées plus difficiles à accompagner - **concurrence des offres privées** : perte d'adhérents ou de licenciés pour les clubs associatifs - **complexification réglementaire** : surcharge administrative pour le comité et les clubs - **crises externes** (sanitaires, économiques) : impact direct sur la vie associative et la mobilisation des acteurs - comportements sociétaux (addictions, violences)

DÉCLINAISON D'OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET D'ACTIONS À METTRE EN PLACE (3/4)

OBJECTIFS

- soutenir et protéger les clubs afin de pérenniser le nombre de clubs voire l'augmenter
- développer le rugby à travers les écoles de rugby et les sélections
- soutenir la volonté des clubs de créer des EDR
- augmenter le nombre de licenciés
- faire découvrir les nouvelles pratiques (rugby à 5, 7 , adapté…),
- favoriser la création d'antenne dans les zones rurales éloignées (zone de montagne)
- renforcer les échanges entre dirigeants de clubs et Comité pour élaborer une politique commune de développement au niveau départemental des jeunes de moins de 16 ans
- intervenir auprès des clubs sur des problématiques sociétales en privilégiant l'information et la prévention lors de réunions spécifiques
- mettre en valeur les bénévoles par des actions ciblées (**trophées amateurs**, …..)

DÉCLINAISON D'OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET D'ACTIONS À METTRE EN PLACE (4/4)

ACTIONS

- mise à disposition auprès des clubs du personnel administratif et des élus (subvention comptabilité, juridique,…)
- intervention, soutien et conseil du CTD et du BEPJEPS-APT du CD65 auprès des clubs dans le domaine sportif (EDR, aide aux éducateurs, aide aux entraîneurs,…)
- encadrement par le CTD du staff des sélections départementales et apporter les conseils techniques aux écoles de rugby
- accompagner à la création des écoles de rugby
- mener des actions ciblées en zones rurales et quartiers sensibles
- poursuivre le développement des nouvelles pratiques et renforcer les actions dans le domaine du rugby adapté
- participer la création d'antenne dans les zones rurales (zone de montagne)
- dans le cadre de la perte de jeunes licenciés, liée à la proximité de clubs élites, sensibiliser les clubs sur une politique commune pour fidéliser nos jeunes
- sur la base de conférences de spécialistes, informer et prévenir les clubs sur des problématiques sociétales
- mettre en valeur les bénévoles par des actions ciblées (trophées amateurs, …..)